



Elèves de la 220^e promotion de Surveillants, recrutement CNAL

UR UFAP de Lyon

Le 4 Décembre 2024

L' **UFAP UNSa Justice** apprend que la Région de Lyon n'aura aucun élève de la 220^e promotion de surveillants.

Une fois encore, on se demande bien quel dysfonctionnement de l'administration a bien pu générer une telle situation.

Les établissements ne verront pas d'élève et les élèves, notamment ceux originaires de la Région, ne pourront pas bénéficier d'une première expérience sur un des établissements qu'ils pourraient potentiellement solliciter en fin de scolarité pour faire leurs armes dans un établissement proche de chez eux.

Il semble ressortir des éléments en notre possession émanant de l'ENAP, que sur la liste sur laquelle les élèves peuvent émettre des vœux pour les stages 1 et 2, aucun établissement de la DISP de Lyon n'apparaît.

Parallèlement, l'arrêté du 3 Décembre 2024 fixant le nombre de postes offerts au Concours National à Affectation Locale (CNAL) organisé au titre de la 1^{re} session de l'année 2025 pour le recrutement de surveillantes et de surveillants de l'administration pénitentiaire montre une fois encore qu'il n'y a aucun poste sur LYON.

L' **UR UFAP UNSa Justice de Lyon** appelle l'administration à modifier rapidement cette liste ENAP en intégrant la DISP de Lyon qui en a assez d'être le paillason de la DAP.

L' **UR UFAP UNSa Justice de Lyon** rappelle à la DAP que Lyon est une région de primo affectation avec beaucoup de gros établissements et qu'il convient aussi, de recruter sur ses terres, des agents en CNAL et pas seulement une fois de temps en temps.

Les contractuels ne feront pas tout, d'autant que leur recrutement a été différé pour cette fin d'année.

Cette administration est vraiment en voie de décrépitude

Pour l' **UFAP UNSa Justice**

Le Secrétaire Général

D.VERRIERE

ur.lyon@ufap.fr